



République Française
Département de la Vienne
Arrondissement de Poitiers
COMMUNE DE BIARD

SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2020

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt, le 21 septembre à 18h30, le Conseil Municipal de Biard, dûment convoqué le 15 septembre 2020, s'est réuni à la mairie,
En séance publique, sous la présidence de Monsieur Gilles MORISSEAU, Maire.

Membres en exercice : 19

Membres présents : 14

Membres absents : 5

Membres présents :

Mmes, MM. MORISSEAU Gilles, MOREAU Geneviève, DESVIGNES Mickaël, SEGUIN Brigitte, CORBEL Stéphane, AUMOND Maryse, OLIVIERO Christophe, DEPORT Yannick, MATHIEU-DEMEOCQ Séverine, BAYOU Virginia, REPOUSSARD Céline, DURAND Dominique, JOLLY Pierre, BERNARD Michèle.

Membres absents excusés :

M. SEINE Louis-André donne pouvoir à M. MORISSEAU Gilles
M. TACHAT Jean-Luc donne pouvoir à Mme BAYOU Virginie
M. ISTIN Bertrand donne pouvoir à Mme REPOUSSARD Céline
Mme CORDEAU Laetitia donne pouvoir à Mme AUMOND Maryse
Mme CHASSEPORT Aurélie donne pouvoir à M. OLIVIERO Christophe.

Observations :

Arrivée de Mme CHASSEPORT à 19h08, à partir de la question n°4 « Convention d'objectifs avec l'association du Centre Socio-Culturel de la Blaiserie – Année 2020 »

Secrétaire de séance : Mme REPOUSSARD Céline.

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 9 juillet 2020

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 9 juillet 2020 est approuvé à l'unanimité.

PROJET DE SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (SAGE) DU CLAIN – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) est un document de planification de la gestion de l'eau à l'échelle d'une unité hydrographique cohérente, tel le bassin du Clain. Il fixe des objectifs d'utilisation, de mise en valeur, de protection quantitative et qualitative de la ressource en eau et répond à des enjeux pour l'aménagement et la gestion durable des eaux du bassin du Clain en conciliant usages et préservation des milieux aquatiques.

Dans le cadre du projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin du Clain, une enquête publique s'est déroulée du 2 au 10 septembre 2020. Le Conseil Municipal est appelé à donner son avis, dès l'ouverture de l'enquête et au plus tard dans les quinze jours suivant sa clôture.

Après avoir consulté le dossier d'enquête publique et entendu l'exposé sur la présentation du projet SAGE du bassin du Clain, le Conseil Municipal, par 19 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, émet un avis favorable à l'égard de ce projet.

LIGNE A GRANDE VITESSE SUD EUROPE ATLANTIQUE – ENQUETE PARCELLAIRE COMPLEMENTAIRE 3

Par arrêté préfectoral n°2020-DCPPAT/BE-236 du 10 août 2020, il a été prescrit l'ouverture d'une enquête publique sur le parcellaire complémentaire n°3 en vue de déterminer les propriétaires et délimiter les immeubles nécessaires à la réalisation du tronçon Tours-Angoulême de la ligne à Grande Vitesse Sud Europe Atlantique sur le territoire de la Commune.

Cette enquête s'inscrit dans une opération de régularisation foncière des emprises, engagée depuis 2011 suite au relevé définitif des clôtures délimitant la ligne à grande vitesse Sud Europe Atlantique et aux accords amiables recueillis. Il s'agit d'une parcelle, d'une superficie de 354 m², correspondant à une voie créée par Réseau Ferré de France (RFF), située vers le monument des fusillés à Biard.

Après débat, le Conseil Municipal, par 19 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, émet un avis favorable à l'égard de ce projet.

TRAVAUX D'EXTENSION ET DE RESTRUCTURATION DU FOYER GUILLAUME D'AQUITAINE - SUIVI DU CHANTIER – CREATION D'UNE COMMISSION AD HOC TEMPORAIRE

Dans le cadre du suivi collectif du chantier lié aux travaux d'extension et de restructuration du foyer Guillaume d'Aquitaine, le Conseil Municipal, par 19 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, décide la création d'une commission municipale ad hoc temporaire, intitulée « commission de suivi du chantier d'extension et restructuration du foyer Guillaume d'Aquitaine ».

Cette commission, dont le Maire est président de droit, est composée de 8 membres titulaires et 8 membres suppléants (7 élus pour le groupe majoritaire, 1 élu pour le groupe alternatif)

Membres titulaires :

SEINE Louis-André - SEGUIN Brigitte - OLIVIERO Christophe - BAYOU Virginia - DEPORT Yannick - TACHAT Jean-Luc - AUMOND Maryse - DURAND Dominique

Membres suppléants :

MOREAU Geneviève - DESVIGNES Mickaël - CORBEL Stéphane - ISTIN Bertrand - MATHIEU-DEMEOCQ Séverine - CORDEAU Laëtitia - REPOUSSARD Céline - JOLLY Pierre

CONVENTION D'OBJECTIFS AVEC L'ASSOCIATION DU CENTRE SOCIO-CULTUREL DE LA BLAISERIE POUR L'ACCUEIL DES JEUNES – ANNEE 2020

L'Association du Centre Socio-Culturel de la Blaiserie, structure d'accueil, offre des activités ludiques et éducatives aux jeunes de 3 ans à 11 ans, afin de répondre aux besoins des familles de la commune.

Dans un but de clarifier, sécuriser et formaliser le cadre juridique des relations financières entre la commune et l'association précitée et considérant que la collectivité verse à cette dernière une subvention de 34 400 €, le Conseil Municipal, par 19 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, adopte la convention d'objectifs 2020 entre l'Association du Centre Socio-Culturel de la Blaiserie et la commune.

ACTIVITE LIRE ET FAIRE LIRE DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES – CONVENTION AVEC LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT – ANNEE SCOLAIRE 2020.2021

Dans le cadre de l'activité « lire et faire lire » dispensée dans les écoles par des bénévoles de plus de 50 ans, en partenariat avec la ligue de l'Enseignement de la Vienne, en vue de favoriser le plaisir de la lecture et la solidarité intergénérationnelle, le Conseil Municipal, par 19 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, se prononce en faveur de la poursuite de cette activité pour la période 2020-2021.

RENOUVELLEMENT D'UN CONTRAT DANS LE CADRE DU DISPOSITIF « PARCOURS EMPLOI COMPETENCES »

Par délibération du 9 juillet 2020, le Conseil Municipal a approuvé le renouvellement du contrat « Parcours Emploi Compétences » (PEC) relatif au poste d'agent technique polyvalent **pour une durée de 6 mois**, à compter du 1er octobre 2020, sur la base d'une durée hebdomadaire de travail établie à 35 heures.

Au vu de l'évolution de la réglementation qui offre désormais la possibilité, pour certaines catégories de publics ou dans le cas de nécessité de poursuite de formation, de renouveler un contrat PEC pour une durée de 12 mois au lieu de 6 mois, le Conseil Municipal, par 19 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, approuve le renouvellement du contrat PEC précité pour une durée de

12 mois, à compter du 1er octobre 2020, avec une durée hebdomadaire de travail de 35 heures, selon une rémunération du bénéficiaire fixée sur la base du smic horaire,

COMPTE RENDU DES DECISIONS DU MAIRE PRISES DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS

Décision n°16/2020 du 17 août 2020

Adoption d'un marché de travaux relatif à l'extension, la restructuration et la rénovation énergétique du foyer Guillaume d'Aquitaine, décomposé en 13 lots comme suit :

LOT	ENTREPRISE	OFFRE DE BASE HT	OPTIONS ET PSE HT	VARIANTES HT	MONTANT TOTAL HT
1-Voirie et réseaux divers	PIGEON Renaze (53)	39 607.71 €			39 607.71 €
2-Gros œuvre	PERRIN Vouneuil-sous-Biard (86)	203 009.97 €			203 009.97 €
3-Isolation thermique extérieure - enduit	MURZEAU Buxerolles (86)	35 863.74 €			35 863.74 €
4-Bardage	EC2I La Crèche (79)	61 169.25 €			61 169.25 €
5-Etanchéité	EC2I La Crèche (79)	58 197.50 €			58 197.50 €
6-Menuiseries extérieures aluminium	SOUILLE Saint Maurice la Clouère (86)	45 857.00 €			45 857.00 €
7-Cloisons sèches plafonds	DELHOUME Ligugé (86)	59 831.40 €		-7 437.12 €	52 394.28 €
8-Menuiseries intérieures mobilier	EBENISTERIE CREATION Lusignan (86)	43 963.68 €	7 244.38 €		51 208.06 €
9-Revêtements sols faïence	VINET Poitiers (86)	38 500.00 €			38 500.00 €
10-Peinture	DUMUIS Ligugé (86)	10 462.31			10 462.31 €
11- Electricité	GUYONNAUD Parthenay (79)	44 223.22 €	2 594.76 €		46 817.98 €
12-CVC-PS	CIGEC Chatillon sur Thouet (79)	103 528.56 €	909.67 €	-3 295.37	101 142.86 €
13-Equipements de cuisine	SERVI-HOTEL Poitiers (86)	16 990.00 €			16 990.00 €
TOTAL		761 204.34 €	10 748.81 €	-10 732.49 €	761 220.66 €

Décision n°17/2020 du 20 août 2020

Adoption du contrat de fourniture et de prestation de service pour l'acquisition et la maintenance d'un copieur multifonction pour le groupe scolaire avec la société SFERE BUREAUTIQUE, sise à Poitiers , pour un coût copieur multifonction de 2 061.90 € HT assorti d'une maintenance sur 5 ans.

Décision n°18/2020 du 2 septembre 2020

Adoption d'un contrat de cession du droit d'exploitation du spectacle n°200901 dans le cadre du passage du Tour de France, le 9 septembre 2020, sur le site derrière la mairie, avec l'association G.L.O.B.E Compagnie, sise à Champagné-Saint-Hilaire, sur la base d'un montant de 3 650.00 € TTC.

Décision n°19/2020 du 9 septembre 2020

Demande d'attribution d'une subvention auprès du Conseil Départemental, au titre du dispositif d'Accompagnement des Communes et des Territoires pour l'Investissement dans la Vienne « ACTIV » (volet 3), au niveau le plus élevé possible, soit 22 900 €, pour l'acquisition de la parcelle cadastrée BB n°33, située au lieu-dit « la Fenêtre » à Biard, d'une superficie de 17 730 m2, , en vue de constituer une réserve foncière dans la zone d'urbanisation future du secteur de « la Fenêtre », dans la perspective d'un projet d'aménagement éco-responsable,

Décision n°20/2020 du 9 septembre 2020

Décision d'ester en justice auprès du tribunal administratif de Poitiers, dans la requête en annulation n°1802786-3 relative à une affaire relevant de la gestion des ressources humaines.

Décision n°21/2020 du 9 septembre 2020

Décision d'ester en justice auprès du tribunal administratif de Poitiers, dans la requête en annulation n°1900236-3 relative à une affaire relevant de la gestion des ressources humaines.

Décision n°22/2020 du 10 septembre 2020

Adoption de l'avenant n°12 au contrat d'assurance ALEASSUR n°052695/C du 19 octobre 2001 relatif à la garantie « dommages aux biens », contracté auprès de la SMACL, sise à Niort (79) suite à l'extension du presbytère pour la création d'un espace de stockage de matériel, pour un montant proratisé à 10.77 € TTC pour la fin de l'exercice 2020.

QUESTIONS DIVERSES

- Evolution de la situation sanitaire
- Travaux autoroute A10
- Révision allégée du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)
- Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi)
- Rentrée scolaire 2020-2021
- Bibliothèque
- Tour de France
- Fonctionnement de la crèche
- Actes d'incivilité
- Calendrier des réunions et manifestations.